



ENTREPRISES DE TRAVAIL ADAPTÉ BRUXELLES | SCP 327.02 | DÉCEMBRE 2024

CONTENU

- 1 Prime syndicale 2024
- 2 Prime de fin d'année 2024

TELECHARGEZ L'APP ACV-CSC



Scannez le
code QR et
restez informé !



1. PRIME SYNDICALE 2024

Vous recevrez prochainement votre attestation de prime syndicale. Celle-ci doit être remise **le plus rapidement possible** à votre délégué-e ou à votre fédération régionale de la CSC bâtiment - industrie & énergie.

Pour éviter tout retard de paiement, **n'oubliez pas d'indiquer votre numéro de compte !**

Période de référence :

Du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Montant :

Une prime complète = € 100 par an (soit € 8,30 par mois)

Les premiers paiements de la prime seront effectués **à partir du 13 janvier 2025**.

Pour toucher la prime syndicale, il est essentiel d'être en ordre de cotisations.

Les formulaires pour les primes syndicales seront amenés dans vos ETA par les permanentes début décembre et complétés par le service social.

2. PRIME DE FIN D'ANNEE ENFIN À 8,33% POUR 2024

Suite à l'accord Non-Marchand 2021-2024, la prime de fin d'année 2024 correspond enfin à un 13^{ème} mois complet pour les travailleurs des ETA et passe à 8,33% de votre salaire brut annuel. Elle sera versée de décembre 2024 à janvier 2025.

Attention ! Cette prime de fin d'année à 8,33% est uniquement valable pour 2024 (prime non-récurrente). La reconduction de la prime à 8,33% en 2025 dépendra de l'évaluation qui en sera faite et du budget disponible mais il s'agit tout de même d'un taux historique pour les ETA bruxelloises.

La base de calcul :

Salaire brut payé par l'employeur durant la période de référence X 8,33%

Période de référence :

Du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024

Quels jours sont assimilés ?

- Le congé syndical ;
- Le congé de circonstance ;
- Le congé-éducation payé ;
- Les jours fériés ;
- La maladie couverte à 100% ;
- Les jours d'accident de travail couverts à 100% ;
- Les vacances rémunérées normalement pour les employés (simple pécule de vacances) ;
- Le chômage temporaire.

**Le prochain gouvernement
nous prépare-t-il un**



désert de l'Arizona?



Allons-nous devoir travailler plus longtemps et plus durement?



Vont-ils encore s'attaquer à l'index?



**La sécurité sociale et les services publics vont-ils être
démantelés?**

**Nous ne nous laisserons pas entraîner dans le désert.
Restez au courant, lisez le journal Arizona!**

www.lacsc.be/arizona

